

MODELE D'ARGUMENTAIRE

FMC, FORUM, ATELIER « validant »

JOURNEES DERMATOLOGIQUES DE PARIS 2013

Ce cadre « argumentaire » doit impérativement être respecté. Ne pas dépasser 15 lignes d'argumentaire.
Voir exemple ci-joint*

TITRE :

AUTEURS

Pour une **FMC au maximum 3 auteurs**, un 4^{ème} auteur serait considéré comme modérateur ou coordonnateur de la séance (**et ne pourra bénéficier du statut Orateur Invité**),
Pour un **FORUM le nombre d'orateurs maximum, coordonnateur inclus, est de 6 personnes**,
(bénéficiant tous du statut d'Orateur invité)

PRESENTATION GENERALE :

LES OBJECTIFS :

ACQUIS SOUHAITES :

CONTRAINTES TECHNIQUES PARTICULIERES (digicodes, vidéo, informatique, etc) à prévoir pour le déroulement de la session

FMC/Forum/atelier déjà réalisé lors des JDP 2012 : OUI NON

MOTS-CLES (3 au maximum) :

Les orateurs devront également déclarer individuellement leurs éventuels conflits d'intérêt sur le modèle suivant :

« Le docteur qui intervient dans la FMC.....au cours des prochaines JDP déclare ce jour avoir - ou ne pas avoir ... (rayer la mention inutile) des conflits d'intérêts avec le ou les laboratoires..... »

Exemple* :

TITRE : Ulcérations du pied

AUTEURS : (au maximum 3)

PRESENTATION GENERALE :

Les ulcérations du pied sont moins fréquentes que les ulcérations de jambe et posent des problèmes de diagnostic étiologique spécifique. Leur prise en charge est également adaptée au contexte et à la localisation.

OBJECTIFS :

Le but de cette FMC est de réfléchir ensemble à partir de cas cliniques interactifs sur la démarche clinique (*donner la méthode*), et d'en faire une synthèse, et d'insister sur certains aspects thérapeutiques (*déroulé de la séance*)

LES ACQUIS SOUHAITES :

A la fin de cette séance, le dermatologue doit avoir (*le dermatologue sait ainsi ce qu'il pourra acquérir par rapport à ses connaissances propres : c'est l'écart entre avant et après la séance de FMC qu'il peut mesurer*) une connaissance des étiologies, des données de l'examen à rechercher et de certaines prises en charges.